

# millevaches

PRINTEMPS  
2014

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Dau vargier  
à la 'sieta !



Les belles  
balades  
du Parc



Des brebis  
dans les  
bruyères

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc  
naturel  
régional  
de Millevaches  
en Limousin

# Sommaire

## S'informer

P. 3

Dau vargier a la 'sieta !

P. 4

Réseau de santé  
en pleine forme

P. 4

Dynamique collective au  
service des têtes de bassin

P. 5

Appel au mécénat pour  
conserver le patrimoine de  
Télé Millevaches

P. 6

S'investir  
Millevaches,  
territoire d'avenir

P.8

Approfondir  
Les belles balades  
du Parc

P. 10

Rencontrer  
Des brebis  
dans les bruyères

P. 11

Découvrir  
Clowns & citoyens

# Édito



## Pour un avenir vivant

Depuis deux ans, d'évaluations en diagnostics, de concertations tous azimuts en préfigurations, élus et techniciens du PNR sont mobilisés pour l'élaboration de la prochaine charte territoriale. Celle-ci prolongera, en intégrant un ensemble d'ajustements et de nouveautés, les orientations et les objectifs définis en 2004, année de création du Parc de Millevaches. Mais il faudra pour cela que la labellisation du territoire Millevaches-Monédières soit renouvelée par l'Etat pour une deuxième tranche de 12 ans. Au côté de nos nombreux partenaires, nous y travaillons avec ardeur. Merci à tous !

L'enjeu est de poursuivre la qualification de la Montagne Limousine pour un avenir vivant. L'accueil de nouvelles populations, la valorisation de nos atouts patrimoniaux, économiques, culturels, mais aussi la solidarité entre les habitants et leur implication démocratique, figurent au premier rang des orientations à faire prévaloir. La résistance aux politiques de concentration et de métropolisation qui délaissent les zones rurales et leurs modes de vie, est donc à l'ordre du jour.

Une autre vie doit s'inventer chez nous !



**Christian AUDOUIN**

**Président du PNR de Millevaches en Limousin**

**Président de l'Association des Parcs du Massif Central**



Photo : Emmanuelle Mayer

## Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 67 97 90 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles

**Directeur de publication :** Christian Audouin

**Coordination :** Marie Mazurier & Emmanuelle Mayer

**Rédaction :** Emmanuelle Mayer & Hélène Richard,

en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

**Photo de couverture :** Malika Constans/PNR

**Identité graphique du Parc :** Iti communication, Limoges

**Réalisation de ce numéro :** Émilie Lordemus, Faux-la-Montagne

**Impression :** Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

**Tirage :** 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

# Dau vargier a la 'sieta !

Dans le cadre des Classes Parc, les ateliers Dau vargier a la 'sieta ! \* invitent les écoliers à découvrir notre patrimoine culinaire traditionnel en mettant les mains dans la terre.

\* Du jardin à l'assiette !



Goûter quatre betteraves de couleurs différentes, observer mâche et topinambours, récolter des courges ou faire des semis, voilà ce que peuvent faire les écoliers du Parc lors d'un atelier Dau vargier a la 'sieta ! Organisés cette année à Eymoutiers, Gioux, La Nouaille et Le Lonzac, ces ateliers proposent une découverte des modes de production et des savoir-faire locaux, une réappropriation de la saisonnalité des produits, et un apprentissage culinaire par la confection de plats traditionnels élaborés avec des produits récoltés et goûtés dans les jardins. Animés par Jean-Marie Caunet et Régine Rossi-Lagorce (cf encadrés), ces ateliers sont l'occasion de sensibiliser les enfants au patrimoine culturel du territoire à travers la langue occitane (encore présente à travers le nom des plats traditionnels : flognarde, tourtous, farcidure...) et la vie du paysan d'autrefois. Ces animations permettent également de tisser des liens intergénérationnels puisque les enfants sont amenés à enquêter dans leur entourage pour récolter des recettes familiales, établir la liste des espèces végétales cultivées pour l'alimentation ainsi que les plantes aromatiques utilisées. Ces enquêtes amènent à découvrir des variétés anciennes (raves, choux, salades, arroches, etc.), des modes de cultures, des dictons associés au jardin, ou encore le nom des plantes et des outils en occitan. Après la découverte, place à la cuisine avec la fabrication d'un plat traditionnel limousin auquel est apporté une note créative, le tout avec des produits locaux de saison bien-sûr.

## Jean-Marie Caunet, paysan occitan

Jean-Marie Caunet est installé depuis deux ans à temps partiel en production légumière à La Nouaille. Passionné, il recherche et collectionne les variétés légumières limousines, intervient auprès des jeunes et participe à la démarche d'approvisionnement des restaurants scolaires mis en place par le PNR. Occitaniste convaincu, il dirige l'Institut d'estudis occitans dau Lemosin.

<http://ieo-lemosin.org/>

## Régine Rossi-Lagorce, créatrice culinaire

Ancienne chef cuisinière à Tulle, Régine Rossi-Lagorce explore le patrimoine culinaire Limousin. Auteure de livres de cuisines où histoires et recettes se côtoient, et chroniqueuse sur France Bleu Limousin et Télélim TV, cette créatrice culinaire fait la promotion d'une cuisine simple où les ingrédients ont le goût de ce qu'ils sont vraiment, une cuisine respectueuse de l'environnement, basée sur des produits de qualité.

<http://reginerossilagorce.e-monsite.com>

Delphine Moreau, 05 55 67 97 91,  
[d.moreau@pnr-millevalches.fr](mailto:d.moreau@pnr-millevalches.fr)



Parole d'agent

## « Aide à la rénovation extérieure »

L'opération de restauration et de valorisation du patrimoine bâti remarquable, en partenariat avec la Région, est reconduite pour un an. Si vous avez pour projet de réaliser des travaux extérieurs (maçonnerie, toiture ou menuiserie) dans le respect des techniques et des matériaux traditionnels, sur une maison d'habitation ou un moulin, contactez-moi pour déposer un dossier de demande d'aide (avant le 1<sup>er</sup> septembre 2014).

**Fanny Couégnas,**  
05 55 95 39 67  
[f.couegnas@pnr-millevalches.fr](mailto:f.couegnas@pnr-millevalches.fr)

## MAISONS DE SANTÉ

# Réseau de santé en pleine forme

Pour lutter contre la désertification médicale, le Parc a créé et coordonne le Réseau de santé de la Montagne Limousine. Labellisé Pôle d'excellence rurale en 2011, ce projet a pour objectif de faciliter l'accès aux soins courants pour les habitants, renforcer l'attractivité pour inciter de nouveaux professionnels de santé à s'installer sur notre territoire et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation à la santé. Financièrement, l'Europe, l'État et les collectivités soutiennent les communes et les communautés de communes ainsi que l'Adres (Association pour le développement d'un réseau de soins primaires de la Montagne Limousine). Les médecins généralistes ne sont pas les seuls concernés : pharmaciens, infirmiers, spécialistes ou encore professionnels des maisons de retraite sont membres. La mutualisation des moyens passe en premier lieu par la construction de maisons de santé pluridisciplinaires. Elles sont déjà en cours de construction à Mérinchal, Crocq, La Courtine, Royère et Bugeat. Un accord a été trouvé quant au choix du logiciel de partage d'informations entre les acteurs du Réseau. Le travail avance et les locaux devraient être investis à la fin de l'année.

**Juliette Gioux** 05 55 67 97 90  
[j.gioux@pnr-millevalches.fr](mailto:j.gioux@pnr-millevalches.fr)

## EAU

# Dynamique collective au service des têtes de bassin

La programmation sur cinq ans (2011-2015) du contrat territorial du bassin de la Vienne amont aspire à d'importants projets de restauration et de gestion des cours d'eau et milieux humides associés. En 2013, le bilan à mi-parcours des réalisations des seize maîtres d'ouvrages a révélé l'émergence d'ambitions plus fortes et le souhait de la commune de La-Croisille-sur-Briance de participer à nos efforts. Les coordinateurs de Sources en action, c'est à dire le Parc et l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) de la Vienne ont donc élaboré un avenant. Les objectifs répondront en 2014 et 2015 à l'envergure et l'exemplarité initiales : les sources du Limousin sont fragiles, parfois dégradées, et il convient de les protéger et les restaurer en vertu de nos responsabilités sur l'aval. Les petits ruisseaux font les grandes rivières (Ovide) !

[www.sourcesenaction.fr](http://www.sourcesenaction.fr)

**Guillaume Rodier**, 05 55 95 35 63,  
[g.rodier@pnr-millevalches.fr](mailto:g.rodier@pnr-millevalches.fr)



Photos : PNR

**Après le miel, c'est au tour du cidre et du jus de pommes** de pouvoir bénéficier de la marque « Parc ». Le 28 novembre dernier, les élus ont inauguré cette nouvelle étape de la marque à la cidrerie de Chamberet, première à être labellisée.

## AUDIOVISUEL

# Télé Millevaches : appel au mécénat

La télé « pas comme les autres » a cumulé en 27 ans d'existence plus de trois cents heures de films. 27 ans de vie du territoire où les sujets abordés sont aussi divers que la forêt, l'agriculture, l'environnement, l'artisanat, le tourisme, la culture, la vie associative et, bien-sûr, la vie quotidienne des habitants du plateau. Le Parc a aussi récemment fait l'objet d'un magazine spécial, le Parc qui depuis plusieurs années soutient le travail de l'association.

Ce patrimoine audiovisuel mérite d'être numérisé pour être sauvegardé, puis partagé. L'ensemble des vidéos ainsi traité deviendra une source d'informations propre à notre territoire et à notre histoire ! Ce vaste chantier d'archivage et de numérisation est estimé à 35 000 €. Le Ministère de la culture et plusieurs communes ont déjà fait part de leur soutien au projet. Cependant ce n'est pas suffisant pour faire face à l'ensemble des dépenses prévues. C'est pourquoi la Fondation du Patrimoine accompagne Télé Millevaches dans un appel au mécénat populaire et au mécénat d'entreprises. Vous pouvez faire un don directement sur Internet : [www.fondation-patrimoine-limousin.com](http://www.fondation-patrimoine-limousin.com).

[www.telemillevaches.net](http://www.telemillevaches.net)



Photo : PNR

## Acteurs de la forêt

La forêt et la sylviculture sont des activités complexes et exigeantes. Pour informer et former les propriétaires forestiers, le Groupement de développement forestier (GDF) du plateau de Millevaches a été créé en 2004. Le constat était alors clair : le plateau de Millevaches était devenu le premier territoire forestier du Limousin avec plus de 50% des résineux de notre région. Pour avoir un aperçu des actions du GDF, consultez le blog : [gdf-millevaches.overblog.com](http://gdf-millevaches.overblog.com).

Et retrouvez tous les acteurs de la forêt pour la quatrième édition de la fête de la Forêt qui aura lieu le samedi 5 juillet prochain à Banizette à La Nouaille (23).

# Millevaches, territoire d'avenir

Millevaches territoire d'exception, acteur de la transition, et territoire participatif et mobilisé : voici les trois grands axes de la future Charte du PNR dont la trame vient d'être élaborée. Récit des derniers mois.

L'hiver a été fructueux sur Millevaches ! Après les phases d'évaluation de l'actuelle charte puis de diagnostic partagé, nous avons amorcé la seconde phase du processus de révision, qui consiste à élaborer un pré-projet de charte. Une nouvelle équipe a été recrutée pour accompagner et animer le processus, composée des Kipp (démarches participatives), de DTA (design de services) et d'Actéas (accompagnement de territoires), sous la houlette de Gérard Joberton, directeur du Parc, et de Laurianne Laguna, chargée de mission dédiée à la révision de la charte. Pour commencer cette seconde phase, place à la concertation.

## Ateliers participatifs

Le 13 janvier, un atelier ouvert à tous a été organisé à Felletin afin de définir ce qui est important pour l'avenir, en confrontant les points de vue de tous les participants. Le lendemain, à Bugeat, un second atelier invitait le public à poser les marges de manœuvre : qui peut et doit faire quoi, quelles possibilités inventer, quels sujets ne peuvent être traités localement, afin de prioriser les champs d'action du PNR, dessiner son rôle souhaitable et possible. Élus locaux et acteurs socio-économiques ont été nombreux à répondre à l'appel, plus de 80 personnes à Felletin, une cinquantaine à Bugeat. Il en est ressorti neuf enjeux, pour lesquels différentes ambitions ont été fixées à l'horizon 2020, après avoir identifié les sujets que ces enjeux recouvraient et pourquoi ils étaient importants pour le territoire : Promouvoir la destination Millevaches dans une démarche qualifiante et durable / Mettre en œuvre la transition écologique / Permettre l'appropriation du parc (territoire et institution) par ses acteurs et habitants / Maîtriser et valoriser les mutations paysagères / Maintenir et gérer la biodiversité au service du territoire et de ses habitants / Renforcer le lien social et l'attractivité du cadre de vie / Maîtriser la qualité et la quantité d'eau des têtes de bassin / Valoriser les potentiels d'activités du territoire pour une économie viable / Valoriser des patrimoines culturels et bâtis.

Mai 2016

*Décret du Premier ministre*

*Avis final de l'État et la Fédération des Parcs*

**Adoption du projet final**

enquête publique, délibération des collectivités

**Écriture du projet final de territoire**

Sept. 2014

*Avis intermédiaire de l'État et la Fédération des Parcs*

**Élaboration du pré-projet de territoire**

séminaires et ateliers d'écritures

**Quels enjeux pour le territoire ?**

diagnostic partagé

**Quelles pistes d'amélioration pour la future charte ?**

évaluation de la mise en œuvre de l'actuelle charte

Juin 2012

*Délibération du Conseil Régional arrêtant le périmètre d'étude et fixant les modalités de révision de la charte*

**Définition du périmètre d'étude du futur PNR**



Laurianne Laguna, 05 55 67 97 90  
charte@pnr-millevaches.fr



Cahier  
Charte

## Une trame à écrire

A l'issue de ces ateliers, le comité de pilotage (Parc, Région, Dréal, Préfecture...) du 20 janvier a analysé cette matière ainsi que le projet stratégique qui avait été rédigé par les élus du Parc. Et le 5 février, il a élaboré une trame qui a été validée par le comité syndical. Elle est organisée en 3 axes : Millevaches territoire d'exception, Millevaches acteur de la transition, Millevaches territoire participatif et mobilisé. Dans chaque axe, plusieurs orientations, telles que : améliorer la gestion partagée de l'eau, préserver un haut niveau de richesse patrimoniale par une gestion exemplaire des cœurs de biodiversité, des milieux et espèces remarquables, stimuler la production, la transformation et la consommation des ressources locales en favorisant les pratiques innovantes et de l'économie solidaire, concrétiser la transition énergétique, partager le projet du territoire avec les acteurs et les habitants... Chaque orientation est traduite en mesures puis en dispositifs et actions possibles. Reste maintenant à... écrire ! C'est pourquoi des ateliers « écriture de mesures » ont été organisés le 12 février à Treignac et le 14 février à Meymac, tandis que des ateliers consacrés à la gouvernance et au lien avec les habitants ont eu lieu le 21 février à Flayat et le 24 à Eymoutiers ●

***Vous trouverez le compte-rendu de toutes les journées sur le blog [chartepnmillevaches.wordpress.com](http://chartepnmillevaches.wordpress.com), ainsi que les annonces des prochains rendez-vous. N'hésitez pas à vous abonner au blog pour recevoir un mail à chaque nouveau billet posté !***





Photo: Emmanuelle Mayer

Panorama du Puy de la Tourte  
ci-dessous : borne-repère du lac de Faux-La-Montagne  
table d'orientation du Puy de Tourte

**TOURISME**

# Les belles balades du Parc

**Nouveaux panneaux d'interprétation au Longeyroux, nouveau point de vue à Soudeilles, nouveau circuit dans les Monédières... le Parc s'active tous azimuts pour l'aménagement touristique.**



Les anciens s'en souvenaient. Depuis le sommet du Puy de la Tourte, le panorama est sublime et l'on aperçoit les Monts d'Auvergne. Sauf que depuis des décennies, le Puy de la Tourte est planté de résineux. Souhaitant rendre à nouveau accessible ce point de vue, la commune de Soudeilles en Corrèze a sollicité le PNR. « Nous avons travaillé pendant 6 mois sur le projet d'aménagement du site avec une étudiante de l'école de paysage de Bordeaux » explique

Claire Choquet qui a supervisé le travail. Le Parc s'est également occupé de monter le dossier afin d'obtenir des financements publics et de sélectionner les prestataires pour le chantier. L'été 2012, une trouée a ainsi été réalisée dans la forêt de conifères, sur laquelle on trouve une table d'orientation en granit sculptée qui surplombe la vue, quelques sièges pour se reposer, et un large chemin pour grimper. « Ce nouveau point de vue est un vrai plus pour les touristes,

mais aussi pour les habitants qui apprécient ce coin paisible. Les anciens se remémorent leur jeunesse ! » confie Jean-François Lafon, maire de Soudeilles en charge du projet. Une balade qui vient étoffer le réseau des sites de découverte du Parc. « Ce réseau rassemble 34 sites majeurs d'intérêts écologique et paysager, dont beaucoup étaient déjà aménagés avec des clés de compréhension » précise Gilles Despeyroux, chargé du tourisme.

Une identité graphique commune à tous les sites se décline sur les panneaux et les bornes-repère placés à l'entrée. Une partie d'entre eux sont présentés dans le joli carnet de voyage sorti en novembre 2012, doté d'une encoche à la fin pour ajouter de nouvelles fiches, comme celle du Puy de la Tourte justement. Cette charte graphique, on la retrouve ainsi à la tourbière du Longeyroux, où les panneaux et le mobilier vieillissants viennent d'être remplacés. Autre site qui fait l'objet d'une action touristique de la part du Parc : le massif des Monédières. « *Le Suc au May attire déjà près de 37 000 visiteurs par an, sans compter les parapentistes et autres aéromodélistes qui décollent*

*du haut du cirque de Freysselines. Mais il n'y a rien là-haut à part une vieille table d'orientation et un balisage obsolète. Les Monédières manquent de circuits, d'explications, de supports de découverte »* explique Malika Constans, chargée de mission Natura 2000. Le Parc a donc décidé de créer et promouvoir un nouveau circuit : « *Aux sommets des Monédières* », qui relie deux balades, l'une sur le Puy de la Monédière, l'autre sur le Suc au May. Particularité : ce nouveau circuit est destiné aux familles car il est doté d'un support ludique pour les enfants, réalisé par Randoland (cf encart). Un bon complément aux sorties découverte des « *Mercredis des Monédières* » qui reprendront dès le mois de juin ●



Photo : Ermanuelle Mayer

## La rando façon jeu de piste

Finies les balades où les enfants traînent des pieds avec les fiches éditées par RandoLand ! Cette société conçoit en effet des énigmes qui transforment les randonnées en jeux de piste. Chaque tranche d'âge (4-6 ans, 7-9 ans, 9-12 ans) a sa fiche et, en la rapportant à l'Office de tourisme, les enfants obtiennent un diplôme de « guide-explorateur » à leur nom !

Séduit par ce concept, le Parc a décidé de se doter d'une fiche RandoLand pour son nouveau circuit « *Aux sommets des Monédières* », en partenariat avec l'Agence départementale du tourisme de Corrèze. D'autres circuits sur le territoire du Parc proposent des fiches RandoLand dont un à Meymac, un à Treignac et un à Chamberet. « *On voudrait développer le concept sur d'autres circuits côté Creuse car, ici, les touristes sont surtout des familles avec enfants et nous manquons d'offres qui leur sont spécifiquement destinées* » résume Gilles Despeyroux.

## 3 questions à Gilles Despeyroux, chargé du tourisme au PNR



« **Le tourisme doit répondre aux besoins des visiteurs mais aussi du territoire** »

*Le Parc vient de s'engager dans la Charte européenne du tourisme durable, en quoi cela consiste ?*

Cette « charte européenne pour le tourisme durable dans les espaces protégés » est en fait un outil de gestion visant à assurer que le tourisme contribue au développement économique, social et environnemental équilibré des espaces protégés en Europe.

*Quel est l'objectif de cette démarche ?*

L'objectif est de développer le tourisme et de le gérer de manière à prendre en compte à la fois les besoins de l'environnement, des habitants, des entreprises locales et des visiteurs. C'est pour cela que notre plan d'actions a été conçu pour cinq ans avec tous les acteurs concernés et impliqués dans le tourisme local.

*Quelles actions seront mises en œuvre par exemple ?*

L'idée est que les visiteurs comprennent qu'ils sont sur un territoire remarquable, classé Parc en raison de son patrimoine : aussi bien les landes et les tourbières que le bâti, le granit, les maçons, la Résistance etc. Les hébergeurs vont être formés pour être en mesure de communiquer sur ce patrimoine-là, nous organisons des sorties éducatives et des « éductours » touristiques, améliorons nos outils de communication, développons des séjours écotouristiques et/ou solidaires...

Gilles Despeyroux, 05 55 95 35 59  
g.despeyroux@pnr-millevaches.fr



Photo : Hélène Richard

AGRICULTURE

## Des brebis dans les bruyères

« Cette lande, on la voit depuis la tour du Mont Bessou, en face », explique Dominique Raffy, depuis sa parcelle de bruyères, à 900 mètres d'altitude. Enfant, ce Meymacois de 43 ans passe ses vacances ici, ce qui lui donne le goût du métier. Après le lycée agricole et six ans dans une entreprise de menuiserie, le temps que son oncle parte à la retraite, Dominique reprend la ferme familiale. C'était en 1997 et on voit à son air épanoui qu'il ne le regrette pas. Sa femme, qui travaille à côté, et ses filles non plus. En effet, cela fait plus de trois générations que la famille de Dominique élève ici des Limousines, vaches et brebis. Une race rustique, adaptée au terrain, pour peu que l'on respecte son rythme de reproduction. En laissant le bélier avec les brebis en juillet, Dominique obtient des agneaux en décembre, et les vend au printemps. Il peut alors faire pâturer les mères non-allaitantes dans les bruyères,

**Sur les hauteurs de Meymac, Dominique Raffy élève des vaches et des brebis limousines, dans une trouée de prairies au milieu des bois. Sur 100 ha, 19 ha de bruyères, entretenues l'été par les moutons, qui imposent leur rythme naturel à la production.**

pourtant considérées comme insuffisamment nourrissantes selon les critères actuels des races bouchères. « Ça fonctionne dans mon cas parce qu'on a de la surface : pour 100 brebis, une vingtaine d'hectares de bruyères ». Ces landes sèches, emblématiques du plateau de Millevaches, ont été défrichées par les générations précédentes pour y planter des prairies ou de la forêt. Aujourd'hui, elles font l'objet de Mesures agro-environnementales (MAE) élaborées par le PNR. « S'il n'y avait pas un agriculteur pour aller ici, ce serait du douglas » estime Dominique, qui rentre ses bêtes de décembre à avril et les nourrit principalement au foin produit sur la propriété. C'est d'ailleurs

parce qu'il souhaitait s'assurer davantage d'autonomie fourragère qu'il voulait planter une prairie sur une ancienne friche. Mais lorsqu'on y découvrit de la bruyère, le PNR proposa un Programme local agro-environnemental, avec l'appui de la Région de l'État et de l'Europe. Après le bûcheronnage, le débardage (à cheval !) et la remise en état des clôtures, voilà 6ha de lande supplémentaires pour les brebis. « Elles raffolent des jeunes pousses de pin ! » raconte Dominique qui, grâce aux MAE, reçoit une aide de l'État pour entretenir ces terrains. Ou comment engager l'agriculture dans la sauvegarde du patrimoine naturel ●

# Clowns & citoyens

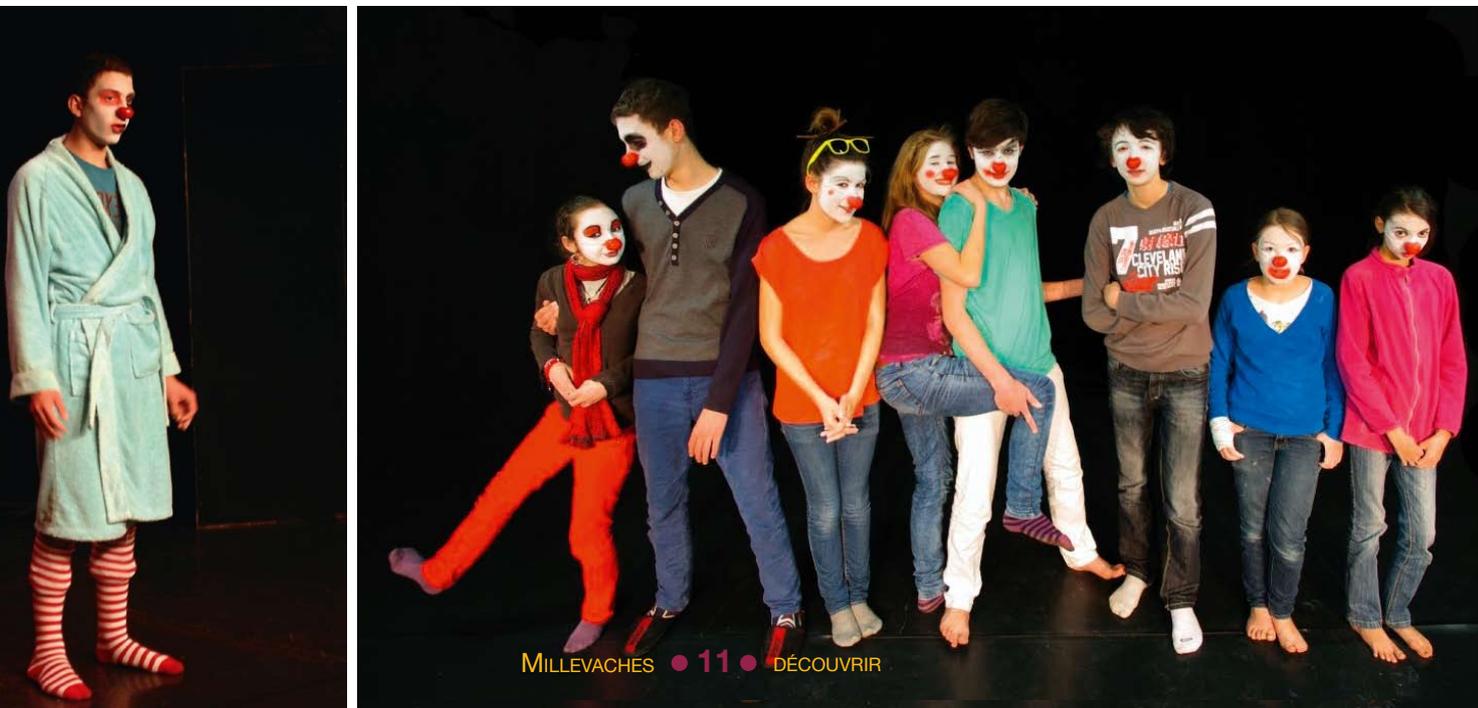
En 2013, la FAL 19 a organisé trois stages d'art clownesque pour les adolescents de Haute-Corrèze, qui ont abouti à un spectacle et une mini-tournée. Un projet porté par une ambitieuse politique artistique et éducative.

Sur scène, huit acteurs de 13 à 17 ans interprètent leur propre rôle, celui de jeunes qui plaisantent à la cafétéria, dans un langage assez formaté. Arrive un nez rouge, qui va révéler le clown qui est en eux, et ainsi leur véritable humanité. Les 220 spectateurs cumulés des trois représentations (Peyrelevade, Darnets et Davignac) ont été épatés par la qualité du spectacle, réalisé en une centaine d'heures de travail, étalées sur trois stages d'avril à octobre. Dominique Chevallier, auteur, comédien et metteur en scène, a écrit la pièce « Léon's troupe » à partir des trouvailles du groupe. Ils l'ont ensuite répétée et montée dans des conditions professionnelles. « *Nous voulions qu'ils entrent dans un processus de création, mais aussi qu'ils s'investissent dans toutes les étapes d'un événement culturel... leur offrir à la fois du délire et des outils, pour qu'ils deviennent des acteurs culturels de leur territoire* » explique Hélène Lacassagne, qui coordonne le service culturel de la Fédération corrézienne de la ligue de l'enseignement (FAL19). Derrière la pratique théâtrale, l'éducation populaire. « *Quand on apprend à des jeunes à connaître leurs émotions pour ne pas y être soumis, on forme des futurs citoyens* » estime Hélène. On retrouve ce même objectif

dans les autres actions culturelles de la FAL19 : programmation de spectacles et lectures jeune public, mise à disposition de matériel scénique, organisation de résidences d'artistes à l'école ainsi que les rencontres annuelles « Acteurs juniors » qui proposent à des élèves, de la maternelle au lycée, de rencontrer des professionnels et d'assister à des spectacles. Des stages « Acteurs juniors » comme Léon's troupe complètent ces rencontres, et entrent dans les critères du Fonds d'action culturelles territorialisées (Fact). Ce fonds régional, mis en œuvre localement par le PNR, finance jusqu'à la moitié du budget des actions culturelles ayant l'appui d'une collectivité, si elles sont réalisées avec des professionnels et en lien avec les habitants (aide plafonnée à 4000 €). Depuis 2011, quatre vingt neuf projets ont été aidés, parmi lesquels le lieu d'exposition et de résidences Treignac projet, le Café des enfants d'Eymoutiers, la compagnie La Voix est libre, le festival de Sarran... L'appel à projet a lieu deux fois par an, ne manquez pas celui de juin 2014 ! ●

**Prochaines rencontres « Acteurs juniors » en Haute-Corrèze : 12 au 27 mai 2014 - [www.fal19.fr](http://www.fal19.fr)**

Cécile Kohut, 05 55 67 19 37  
c.kohut@pnr-millevaches.fr





# Des champs à l'assiette :

un annuaire des producteurs du Parc

Vous êtes consommateur ou professionnel de la restauration ?

Consultez l'annuaire des producteurs afin

de prendre contact avec eux !

[www.deschampsalassiette.fr](http://www.deschampsalassiette.fr)

Vous souhaitez que vos produits soient

référéncés sur ce guide ? Contactez

Claire Choquet : 05 55 67 97 90,

[c.choquet@pnr-millevalches.fr](mailto:c.choquet@pnr-millevalches.fr)



## Pour mes loisirs en rivières, j'adopte les réflexes qui protègent la nature !



Kayakistes, promeneurs ou pêcheurs, découvrez la plaquette

« **Loisirs en rivières** » éditée par le PNR dans le cadre de Natura 2000, en partenariat avec le Comité régional du kayak.

Vous y découvrirez des éléments sur les milieux naturels de nos rivières et, surtout, comment les préserver par vos bonnes pratiques.



## Quelle mobilité durable en milieu rural ?

La synthèse de l'étude menée par le PNR sur la mobilité durable est sortie.

Une bonne base pour mettre en place des projets qui permettent de se déplacer autrement !

